



Paris, le 19 janvier 2021

Lettre ouverte

à Madame Frédérique Vidal
Ministre de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche
Et
Monsieur Jean-Michel Blanquer
Ministre de l'Éducation nationale
et de la Jeunesse

Madame la ministre,
Monsieur le ministre,

Le Sgen-CFDT vous alerte des graves conséquences qu'aura la mise en œuvre de la réforme de la formation des enseignant.es et des CPE à partir de la rentrée 2021. L'aboutissement de presque trois ans de négociations tendues dans le cadre de l'agenda social conduit à un bilan catastrophique. L'objectif partagé de renforcer l'attractivité de l'ensemble des métiers de l'Éducation nationale n'est absolument pas atteint. Bien au contraire.

Le Sgen-CFDT a porté depuis des années le principe d'universitarisation de la formation. La réforme va finalement aboutir à la mise en concurrence de différents parcours universitaires : « master MEEF » vs « master disciplinaire » avec un risque, à terme, d'un nouveau décrochage entre le premier degré et le second degré.

Nous avons revendiqué une nouvelle formation en alternance rémunérée sur deux ans en master MEEF. La réforme va provoquer une précarisation des étudiant.es et limiter la rémunération sur les deux ans du master MEEF à un salaire mensuel dérisoire de 865 euros brut pour un contrat de seulement douze mois. Le nombre de berceaux de stages pour permettre à tous les étudiant.es de bénéficier de cette modalité d'alternance sera aussi très insuffisant dans de nombreuses académies et des étudiant.es vont se trouver privé.es de tout revenu sur des critères de sélection encore inconnus et inadmissibles.

Le Sgen-CFDT a oeuvré pour la mise en œuvre d'un continuum de formation stabilisé et renforcé de la licence aux premières années d'exercice. La réforme va voir se mettre en place un empilement de dispositifs qui complexifie la lisibilité et la cohérence de l'ensemble de la formation initiale : modules de préprofessionnalisation, AED préprofessionnalisation, parcours préparatoire au professorat des écoles, master MEEF décliné sous différentes modalités d'alternance, année de stage différenciée selon le parcours antérieur des lauréats et limitée à quelques jours de formation pour les fonctionnaires stagiaires issus du master MEEF, quelques heures de décharge pour les néo-titulaires.

Le Sgen-CFDT a proposé un concours de recrutement rénové en fin de M2 avec des épreuves en nombre limité, plus professionnelles et axées sur la recherche. La réforme va reconduire un catalogue d'épreuves d'admissibilité et d'admission à la fois toujours trop nombreuses et académiques, avec même une augmentation du volume d'épreuves dans certains concours.

./...

Le Sgen-CFDT a demandé le report de la mise en œuvre de la réforme pour permettre des réajustements indispensables et la publication de tous les textes de cadrage. Les concertations avec les organisations syndicales sont dans l'impasse, les textes arrivent avec retard (note de service sur les modalités de l'alternance parue le 24 décembre) ou ne sont toujours pas publiés (les différents arrêtés sur les concours et sur l'année de stage se font attendre) et les nouvelles maquettes de formation se construisent pourtant dans les INSPÉ avec la plus grande précipitation, le plus souvent sans l'expertise indispensable des équipes pédagogiques.

La réforme de 2013, avec la dynamique intéressante des ESPÉ et du master MEEF, avait laissé inachevée la rénovation de la formation du fait d'un concours mal placé (fin de M1) et aux épreuves peu adaptées (trop nombreuses et trop académiques). La réforme de 2021, totalement incohérente, fragilise les INSPÉ et le master MEEF pourtant spécialement conçus pour préparer les étudiant.es aux métiers de l'éducation nationale. Elle finit même par anéantir tout espoir d'amélioration du dispositif de formation initiale et risque d'aggraver considérablement les problèmes déjà fort préoccupants de recrutement dans notre pays.

Le Sgen-CFDT déplore que des pressions budgétaires et une vision étriquée du métier d'enseignant aient conduit à des arbitrages dangereux sur la nécessité de restructurer profondément le schéma de formation initiale. Le Sgen-CFDT continuera à faire avancer ses propositions avec tous les acteurs de la communauté éducative qui veulent porter un vrai changement.

Nous vous prions de croire, Madame la ministre, Monsieur le ministre, en l'assurance de l'attachement du Sgen-CFDT pour le service public qu'est l'Éducation nationale.



Catherine NAVE-BEKHTI
Secrétaire générale du Sgen-CFDT



Franck LOUREIRO
Secrétaire général adjoint du Sgen-CFDT